



OBJECTIFS DU PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

1. Permettre au propriétaire de terre boisée de bien connaître son territoire afin de mieux planifier ses travaux forestiers en vue d'optimiser la valeur de son boisée.
2. Permettre de protéger les investissements dans les forêts privées en planifiant et en rationalisant la mise en valeur des boisées.

OBJECTIFS DU PROPRIÉTAIRE

- | | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Production de matière ligneuse | <input type="checkbox"/> Récréo-tourisme |
| <input type="checkbox"/> Production d'arbres de Noël | <input type="checkbox"/> Autres |
| <input checked="" type="checkbox"/> Acériculture | |

LOCALISATION DE LA PROPRIÉTÉ

No. de la propriété	: 1	
No. de producteur forestier	: À venir	
MRC	: Laurentides	Code : 780
Municipalité	: Val-des-Lacs	Code : 78100
Unité de cadastre	: Canton Archambault	Code : 08
Rang	: Rang 13	Code : R13

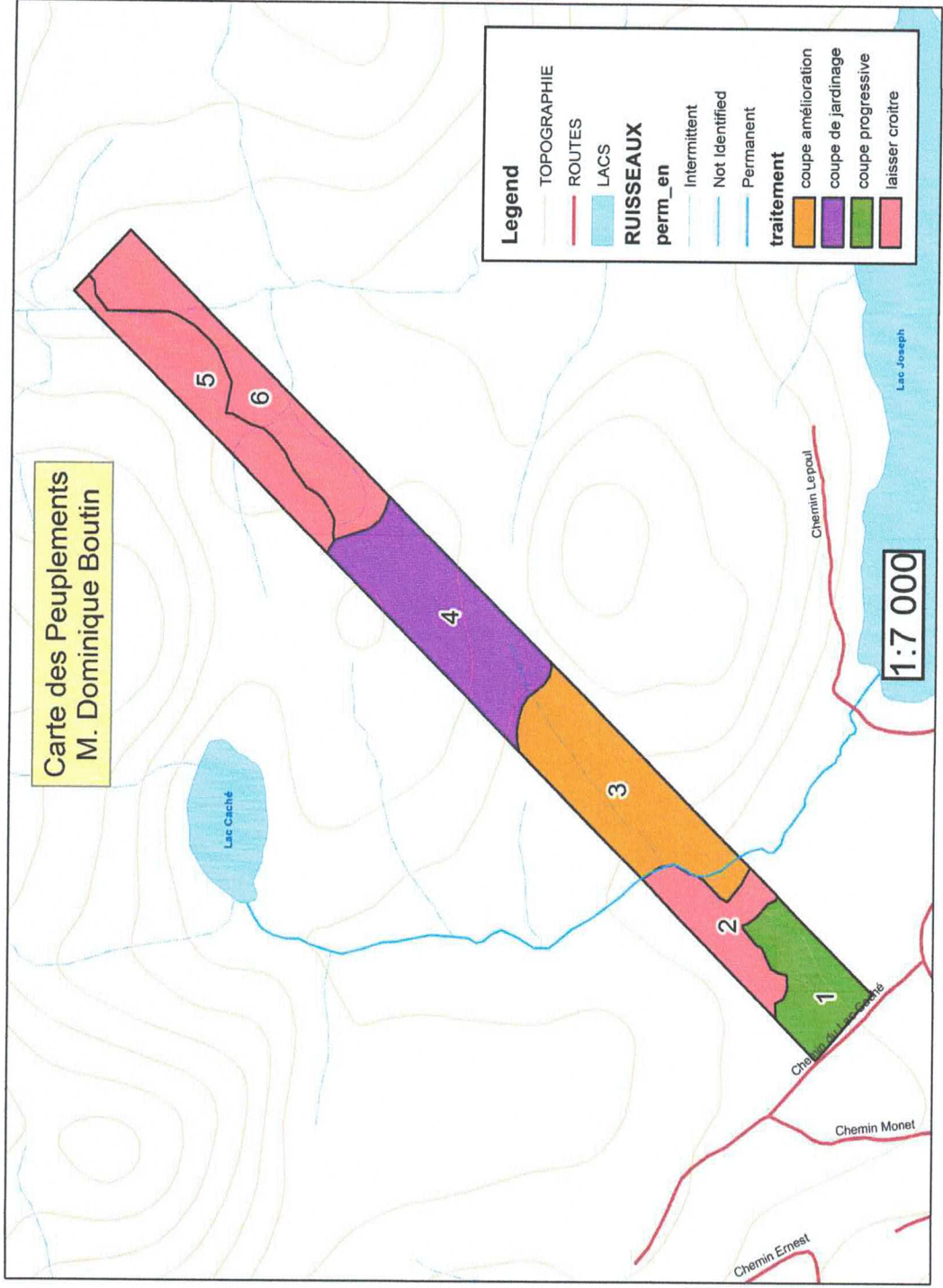
Unité d'évaluation	No. des lots	Zone V ou B	Superficie totale (ha)	Superficie à vocation forestière (ha)	OGC
4116-03-0518	10-P	B	21,70	21,70	NON
Total			21,70	21,70	



CARTE FORESTIÈRE

Nom du producteur forestier :

Propriété no. : **1**







DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS — DONNÉES FORESTIÈRES

Nom du producteur forestier :

No. Peup.	Type peuplement	Essences principales	Superficie (hectares)	Densité	Hauteur (classes)	Âge (ans)	Surface terrière (m ² /ha)	Régénération	Propriété no. : 1	
									Particularités	
1	Résineux	Sab, Epn, Tho, Err	2,27	B	2	50	32,6	Sab=40%		
2	Feuillus	Ers, Boj, Pet, Sab, Err	2,02	C	2	JIN	26,7	Sab=20% Ers=20%		
3	Mixte	Sab, Ers, Boj, Err, Tho, Bop, Heg	5,06	B	2	JIN	30,0	Sab=20% Ers=10%		
4	Feuillus	Ers, Heg	5,00	B	2	JIN	28,0	Ers=40% Heg=40%		
5	Feuillus	Ers, Boj, Err, Heg, Sab	3,37	D	2	JIN	17,0	Ers=30% Sab=10%		
6	Mixte	Sab, Boj, Err, Bop	4,17	C	2	JIN	20,0	Sab=30%		



Source :

- Photographie aérienne
- Inventaire forestier
- Carte écoforestière
- Vérification sur le terrain



LÉGENDE DES ABRÉVIATIONS DU TABLEAU CI-HAUT :

Essences principales

Boj = Bouleau jaune
Bop = Bouleau à papier
Cet = Cerisier Tardif
Chr = Chêne rouge
Epb = Épinette blanche
Epn = Épinette noire
Epx = Épinettes
Err = Érable rouge
Ers = Érable à sucre
Fra = Frêne blanc
Frn = Frêne noir
Heg = Hêtre américain
Mel = Mélèze
Ora = Orme d'Amérique
Peu = Peupliers
Pib = Pin blanc
Pir = Pin rouge
Pru = Pruche
Sab = Sapin baumier
Tho = Thuya de l'Est (cèdre)
Til = Tilleul

Essences non commerciales

Coc = Noisetier à long bec

Ere = Érables à épis
Erp = Érables de Pennsylvanie
Vil = Viorne à feuilles d'aulnes

Densité = % de couverture au sol des cimes

A = plus de 80%
B = 61% à 80%
C = 41% à 60%
D = 40% et moins

Classes de hauteurs des arbres

1 : 22 m. et plus
2 : 17 à 22 m.
3 : 12 à 17 m.
4 : 7 à 12 m.
5 : 4 à 7 m.

Âge = classe d'âge estimée

Jin = jeune inéquien régulier : 3 classes d'âges et plus dont majorité < 90 ans
Jir = jeune inéquien irrégulier
Vin = vieux inéquien 3 classes d'âges et plus dont majorité > 90 ans
Vir = vieux inéquien irrégulier



DESCRIPTION DES PEUPEMENTS — DONNÉES FORESTIÈRES

Nom du producteur forestier : **Dominique Boutin**Propriété no. : **1**

No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
01	Résineux	2,27 ha
Description du peuplement et des travaux : Peuplement résineux mature de sapin et épinettes, sur terrain humide par endroits. Le traitement vise à éliminer les sapins en dépérissement en premier lieu, tout en éclaircissant les arbres d'avenir. Le traitement doit permettre la croissance de la régénération sous couvert.		
Travail à effectuer pour ce peuplement : Coupe Progressive		

No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
02	Feuillus	2,02 ha
Description du peuplement et des travaux : Jeune peuplement feuillu composé d'érables et bouleaux jaunes, avec autres feuillus. La surface terrière est assez élevée (peuplement dense), mais le peuplement n'est pas encore à maturité. Il est recommandé de le laisser croître encore plusieurs années avant de l'aménager.		
Travail à effectuer pour ce peuplement : Laisser croître		



No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
03	Mixte	5,06 ha
<p>Description du peuplement et des travaux : Peuplement mixte dominé par le sapin baumier mature accompagné de jeunes feuillus tolérants. Le but de traitement est de récolter l'ensemble des sapins à maturité de façon à créer de l'espace aux jeunes feuillus tolérants qui formeront le futur peuplement.</p>		
<p>Travail à effectuer pour ce peuplement : Coupe Amélioration</p>		

No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
04	Feuillus	5,00 ha
<p>Description du peuplement et des travaux : Peuplement dominé par l'érable à sucre avec hêtres par endroits. Le but du traitement est de récolter les arbres en dépérissement en premier lieu, ainsi que les arbres matures, pour laisser place aux érables vigoureuses. De cette façon, le traitement va créer un bon potentiel acéricole à court et moyen terme.</p>		
<p>Travail à effectuer pour ce peuplement : Coupe de Jardinage</p>		



No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
05	Feuillus	3,37 ha
<p>Description du peuplement et des travaux : Jeune peuplement feuillu composé d'érables et bouleaux jaunes. La surface terrière est faible (peuplement peu dense), avec de jeunes arbres, ce qui fait que ce peuplement n'est pas encore à maturité. Il est recommandé de le laisser croître encore plusieurs années avant de l'aménager.</p>		
<p>Travail à effectuer pour ce peuplement : Laisser croître</p>		

No. de peuplement	Type de peuplement	Nombres d'hectares (ha)
06	Mixte	4,17 ha
<p>Description du peuplement et des travaux : Jeune peuplement mixte dominé par le sapin baumier et bouleaux jaunes. La surface terrière est faible (20 m²/ha), et les arbres sont assez jeunes en général. Il est donc recommandé de le laisser croître encore une dizaine d'années avant d'effectuer une éventuelle coupe d'amélioration.</p>		
<p>Travail à effectuer pour ce peuplement : Laisser croître</p>		



RÉSUMÉ DES TRAVAUX

Nom du producteur forestier : _____

Propriété no. : **1**

No. Peup.	Résumé des travaux (0-5 ans)	Particularités
1	Coupe progressive (2,27 ha)	Sans martelage
3	Coupe d'Amélioration (5,06 ha)	Sans martelage
4	Coupe de Jardinage (5,00 ha)	Avec martelage

Programme de remboursement des taxes foncières :

Le programme de remboursement des taxes foncières du producteur forestier a subi des modifications importantes (référence décret 1218-2013), gazette officielle du Québec 4 décembre 2013. La réalisation de travaux sylvicoles sur une ou plusieurs de vos propriétés inscrites au statut de producteur forestier peut vous donner accès audit programme s'ils font partis de la liste des travaux admissibles et sont réalisés sans l'aide financière d'une Agence de mise en valeur des forêts privées. Veuillez vérifier les conditions d'admissibilités sont différente pour les société.

Remarque :

Pour les besoins de ce plan d'aménagement, les limites de lots n'ont pas à être déterminées par arpentage. Cependant, lorsqu'il y a des différences entre les limites de lots identifiées sur le terrain avec les limites obtenues sur le site web de la MRC concernée, seulement des travaux exécutés par un Arpenteur-géomètre peuvent garantir les limites de la propriété. Le propriétaire choisit de faire appel à un Arpenteur-géomètre ou non. S'il ne le fait pas, le propriétaire se porte garant des limites de son lot et la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides se dégage de toute responsabilité lors d'éventuels travaux d'aménagement.



ACCEPTATION ET SIGNATURES

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. **De plus, ce plan ne constitue pas la prescription sylvicole de l'ingénieur forestier.**

Il est recommandé au propriétaire forestier :

- De vérifier la réglementation municipale avant d'entreprendre des travaux.
- De noter les interventions réalisées sur sa propriété, afin d'avoir un portrait le plus fidèle possible de son évolution.

Je reconnais avoir pris connaissance de mon plan d'aménagement.

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à _____.

Ce plan est valide jusqu'au 20-11-2027 inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Laurentides.

Ingénieur forestier

07-035

*Permis de
l'OIFQ*

20 nov. 2017

Date

Charles Gélinas, ing.f.
386, rue de St-Jovite, bureau 3, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1R1

Pour la Coopérative Forestière des Hautes-Laurentides
395 Boulevard des Ruisseaux
Mont-Laurier (Québec) J9L 0H6

Téléphone : (819) 623-4422
Télécopieur : (819) 623-6287



Voici un tableau qui présente la valeur calorifique des principales essences rencontrées au Québec. Plus le bois est dense, plus il donne du rendement calorifique.

**POUVOIR CALORIFIQUE EN MILLIONS DE BTU / CORDE DE
128 PIEDS CUBES (4' X 4' X 8') SÉCHÉE À L'AIR**

ESSENCE	RENDEMENT BTU
Chêne blanc	30,8
Caryer ovale	30,6
Pommier	30,0
Caryer cordiforme	29,2
Érable à sucre	29,0
Hêtre américain	27,8
Chêne rouge	27,3
Bouleau jaune	26,2
Frêne blanc	25,0
Orme américain	23,8
Érable rouge	23,8
Cerisier tardif	23,5
Bouleau à papier	23,4
Cerisier noir	23,1
Bouleau gris	22,7
Frêne noir	22,6
Érable argenté	21,7
Peuplier faux tremble	17,7
Noyer cendré	17,4
Peuplier baumier	17,3
Tilleul d'Amérique	17,0
Mélèze	24,1
Épinette rouge	19,3
Pruche	17,9
Pin blanc	17,1
Thuya occidental (cèdre)	16,3
Épinette blanche	16,2
Sapin baumier	15,5

